

Pastoralisme : transhumance au cœur des volcans puydômois

La Chaîne des Puys est caractérisée par un nombre important d'espaces pastoraux qui participent au maintien d'une architecture paysagère remarquables en dessinant les formes volcaniques et mettant les édifices uniques qui la constituent. **Pour les éleveurs de la Coopérative d'estive d'Orcines, il est de tradition au printemps, d'effectuer la transhumance des troupeaux ovins et bovins vers les estives, au cœur de la Chaîne des Puys et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. C'est ce moment marquant de l'année pour le pastoralisme qu'a souhaité mettre à l'honneur Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en accompagnant ce matin, Jean-Luc TOURREIX et Romain BERDY, éleveurs à Gelles et leurs 570 brebis jusqu'à l'estive située au cœur des volcans, où la bergère Ostiane VUILLERMOZ les a accueillis pour la troisième année consécutive.**

Le Pastoralisme, un enjeu pour le territoire Puydômois

Le Puy-de-Dôme compte environ 15 000 hectares d'estives, dont un tiers est mis en valeur par des collectifs d'agriculteurs.

Un enjeu économique

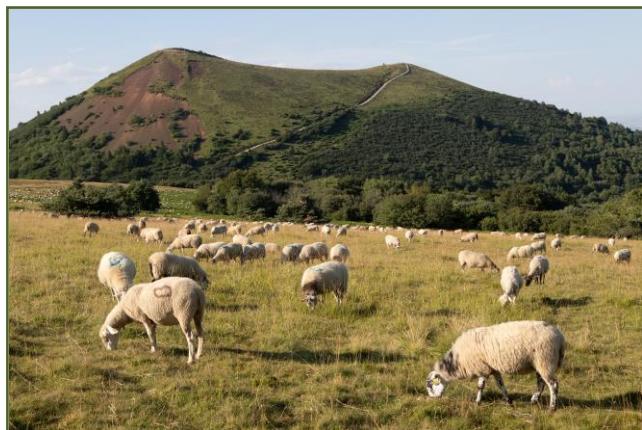
Les estives constituent une ressource fourragère spontanément disponible. La gestion herbagère des exploitations d'élevage est de manière générale un enjeu économique, et d'autant plus dans un contexte de sécheresses fréquentes et d'adaptation nécessaire aux changements climatiques. La pratique pastorale, d'autant plus en collectif, représente également un mode de réduction du temps de travail et d'astreinte non négligeable pour les éleveurs.

Un enjeu de maintien et d'ouverture des milieux

Le maintien des espaces agricoles ouverts est un facteur primordial pour la protection et le maintien de la diversité de la faune et la flore. Il est d'autant plus capital sur le secteur de la Chaîne des Puys, pour la conservation des formes des volcans qui la composent.

Enfin, si le maintien de l'activité pastorale présente de nombreux intérêts pour le territoire, ses habitants, mais également pour l'attractivité du département, il n'en reste pas moins que sa pratique reste fragile. D'une part parce qu'elle nécessite une technicité importante pour apporter une plus-value aux élevages, et d'autre part parce que l'augmentation de fréquentation et la multiplication des usages sur ces espaces « ouverts à tous » doivent être envisagés dans un cadre de conciliation.

Le soutien du Conseil département au maintien de l'activité pastorale



Dans le cadre de sa politique agricole menée en faveur de la préservation des espaces agricoles, le Conseil départemental soutient l'activité pastorale via une aide aux activités et aux équipements des groupements pastoraux du département du Puy-de-Dôme :

- le gardiennage des troupeaux : aide au berger ;
- l'aménagement des estives : réalisation de parcs clôturés, petits équipements pastoraux, dispositifs d'abreuvement et débroussaillage d'ouverture ;
- l'amélioration des conditions d'accueil des bergers : travaux de rénovation et/ou de création de cabanes pastorales (logement des bergers dans des conditions conformes au code du travail).

Une enveloppe annuelle d'environ 80 000 euros est allouée au maintien du pastoralisme sur le territoire, pour l'accompagnement de 7 collectifs.

La coopérative d'estive d'Orcines

Structure collective créée en 1982 sous le statut de société coopérative agricole. Président : Christian PICHON, Vice-présidents : Jean-Luc TOURREIX et Georges PENY (et trésorier).

Groupement pastoral d'une **douzaine** d'éleveurs puydômois :

- un troupeau **ovin viande (9 éleveurs – 2 000 têtes)** valorise environ **350 hectares** de pâtures répartis entre Orcines et Ceysat, autour du puy de Dôme et du puy de Pariou ;
- un troupeau **bovin mixte (3 éleveurs – 75 têtes)** exclusivement en pâture sur l'îlot de **75 hectares** se trouvant à Ternant.

Fonctionnement autonome pour la partie bovine.

Fonctionnement avec une bergère qui revient pour la troisième année consécutive, et une aide bergère sur la partie ovine. Cette continuité positive résulte de plusieurs éléments : la qualité d'accompagnement des éleveurs, la qualité du logement et des équipements, et la présence depuis 2020 de la Garde Républicaine à cheval dans la Chaîne des Puys durant la saison estivale qui favorise une meilleure conciliation des usages.

Le Département a soutenu le projet de cabane du berger porté par la coopérative en partenariat avec le **Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**. Ce projet de 74 000 € a été financé à **hauteur de 6 700 €** par le Conseil départemental, et également par la Fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne pour un montant de **38 000 €**.

L'estive bénéficie chaque année de l'aide au gardiennage du Conseil départemental pour le salaire du berger principal : sur le coût de 139 000 € sur la période 2015-2021, le soutien du département s'élève à 54 700 €, soit un **montant annuel moyen de 7 800 €**.

Le collectif a également été accompagné sur l'amélioration des aménagements sur l'estive ainsi que la réouverture de certaines zones principalement situées au pied des Puys sur un coût total de travaux effectués de 68 300 €, **33 800 € de subventions ont été accordées**.